Budget rectificatif 1/2006: mobilisation du Fonds de solidarité suite aux inondations en Bulgarie, Roumanie et Autriche

2006/2066(BUD) - 27/04/2006 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Giovanni **PITTELLA** (PSE, IT) à la majorité qualifiée, le Parlement européen se rallie à la position de sa commission des budgets et approuve tel quel le projet de budget rectificatif 1/2006 visant à mobiliser un montant de **106.357.627 EUR** en vue d'accorder une aide à la Bulgarie, à la Roumanie et à l'Autriche confrontées à d'importantes inondations en 2005, via la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE.

Avec ce projet de budget tel qu'approuvé par le Parlement, les fonds sont formellement inscrits au budget 2006. Ce faisant, le Parlement demande que les ressources budgétaires ainsi mobilisées soient octroyées sans retard de sorte que la population touchée par les catastrophes puisse être rapidement soulagée.